

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU S.I.V.E.D - NG

Syndicat Intercommunal pour la Valorisation & l'Élimination des Déchets du centre ouest Var
Nouvelle Génération

NOMBRE DE MEMBRES			
Constituant l'Assemblée (titulaires et suppléants)	Pouvant prendre part à la délibération	Présents	Ayant pris part à la délibération
58	29	20	20

DATE DE LA CONVOCATION
09/05/2023

DELIBERATION N°
01/15.05.2023

**L'an deux mille vingt-trois
et le quinze mai à 17h30**

Le Comité Syndical du S.I.V.E.D. NG (Syndicat Intercommunal pour la Valorisation & l'Élimination des Déchets Nouvelle Génération), régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans LA SALLE POLYVALENTE à BRIGNOLES sous la présidence de Monsieur Eric AUDIBERT, Président.

Etaient présents :

Collectivité	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S	Collectivité	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S
C.A.P.V.	M. AUDIBERT M. DEBRAY M. GROS Mme PAILLARD M. PORZIO M. VERAN	M. HOFFMANN Mme RULLAN M. SIMONETTI M. TONARELLI	C.C.C.V.	M. BRUN M. LAIN M. ROUX M. SIMON Mme VIORT	M. BERTORELLO M. ROSSI
			C.C.P.V.	M. GHINAMO M. GIACOMELLI M. ROUSSELET	

OBJET DE LA DELIBERATION :

**PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2022
DE LA COURTOISE RESSOURCERIE**

Sur le rapport de Monsieur le Président EXPOSANT :

VU le code général des collectivités territoriales,
VU l'article 9-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens,
VU l'article L 612-4 du code de commerce,
VU l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
VU la signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec la Courtoise Ressources en juillet 2021,

CONSIDERANT que la Courtoise Ressources doit réaliser, au titre du contrat d'objectifs, un rapport annuel rendant compte de ses activités au cours de l'année 2022,

CONSIDERANT le rapport annuel 2022 présenté en séance du 15 mai 2023,

Le Comité Syndical, après avoir

OUI l'exposé de Monsieur le Président,
PRIS CONNAISSANCE du rapport d'Activité 2022 de la Courtoise
Ressourcerie,

DÉLIBÉRÉ à l'unanimité,

PREND ACTE du Rapport d'Activité 2022 de la Courtoise Ressourcerie
ci-annexé,

DIT qu'un exemplaire sera tenu à la disposition du public au siège
administratif du SIVED NG et mis en ligne sur le site internet de la
Courtoise Ressourcerie.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Éric AUDIBERT

